

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
Honneur- Fraternité- Justice



---

**PROGRAMME NATIONAL DES TRANSFERTS SOCIAUX**  
**« TEKAVOUL »**

**Rapport d'évaluation**  
**Spot check Tekavoul Choc – El Maouna décembre 2024**

**Décembre 2024**

## Table des matières

Tableau 3 : Nombre de répondant par Commune.....	2
I. INTRODUCTION .....	4
2. METHODOLOGIE.....	4
3. RESULTATS DE L'ENQUETE.....	5
3.1 Caractéristiques des répondants .....	5
3.2 Activités de paiement .....	6
3.3 Utilisation du cash .....	10
3.4 Inflation des prix.....	11
3.5 Réclamations.....	12
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	12

## Liste des tableaux

**Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.**

Tableau 1: Nombre de répondant par Wilaya .....	7
Tableau 2 : Nombre de répondant par moughataa.....	8
Tableau 3 : Nombre de répondant par Commune.....	8
Tableau 4 Sexe du répondant .....	9
Tableau 5 Présence et raisons d'absence au paiement.....	10
Tableau 6 Répartition du cash distribué par paquet .....	11
Tableau 7 Lieu du paiement .....	11
Tableau 8 Statut des personnes ayant reçu le cash .....	11
Tableau 9 Déchargement des montants payés .....	12
Tableau 10 mode de paiement utilisé .....	13
Tableau 11 Information sur la date et lieu du paiement.....	13
Tableau 12 Temps d'attente .....	13
Tableau 13 Satisfaction des bénéficiaires.....	13
Tableau 14 Distance.....	14
Tableau 15 Paiement de contrepartie avant le retrait du cash .....	14
Tableau 16 Achat avec le cash .....	15
Tableau 17 Décision d'utilisation du cash .....	15
Tableau 18 Quels produits avez-vous acheté .....	15
Tableau 19 Le principal lieu d'approvisionnement pour les produits alimentaires .....	16
Tableau 20 Augmentation des prix .....	16
Tableau 21 Stratégies de survie développées .....	17
Tableau 22 Gestion des réclamations .....	18

## Résumé

- 84,05 des répondants sont de sexe féminin
- 94,35 des répondants sont r cipients
- 87,38 sont des m nages Tekavoul r gulier
- 99,67% des b n ficiaires rencontr s d clarent avoir re u un cash transfert.
- 87,83% des b n ficiaires ayant re u le cash transfert sont des r cipients
- 64,29% des b n ficiaires ont re u leurs paiements au village
- 94,35% des b n ficiaires sont pay s par l'Agent payeur
- 95% des b n ficiaires ont attendus moins d'1h pour recevoir leur paiement
- 98,67% des b n ficiaires sont tr s satisfait du dispositif de paiement du programme
- 95,50% des d cisions sur l'utilisation du cash sont prises par le r cipientaire
- 86,12% de r pondants confirment qu'il y a eu inflation au niveau des points d'achats de leurs produits de consommation.
- 31,06% des b n ficiaires connaissent le syst me de r clamation
- 33,89% des b n ficiaires connaissent le num ro vert **80 00 19 60** gratuit de Tekavoul

## I. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exécution de sa Stratégie Nationale de Protection Sociale, la Mauritanie a mis en place, avec l'aide de la Banque Mondiale, un programme de transferts sociaux dont la tutelle est assurée par la Délégation Générale "TAAZOUR" à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion en direction des ménages les plus vulnérables du Pays.

L'objectif de ce Programme est d'aider les ménages à briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté en assurant une éducation à leurs enfants et en adoptant de meilleurs comportements sanitaires et nutritionnels.

Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des composantes suivantes :

- **Composante 1** : Mise à jour et amélioration du Registre Social, elle vise à améliorer l'efficacité des programmes sociaux du Gouvernement en mettant à jour le Registre Social et en favorisant son utilisation.
- **Composante 2** : Amélioration de l'inclusion socio-économique des ménages extrêmement pauvres axée sur l'amélioration de l'inclusion socioéconomique des ménages pauvres en renforçant et en étendant le Programme de transfert social, Tekavoul, en appuyant une stratégie adéquate de re-certification et de sortie pour les anciens bénéficiaires de Tekavoul et en facilitant leur inscription au Registre d'Etat Civil.
- **Composante 3** : Renforcement du Système de Réponse aux Chocs pour les Ménages Vulnérables aux Chocs Climatiques et autres covariants. Cette composante vise à renforcer la conception et la mise en œuvre d'un système de réponse aux chocs mené par le Gouvernement et axé sur l'aide aux ménages vulnérables.
- **Composante 4** : Coordination et Gestion du Projet sera mise en œuvre par la Délégation Générale de TAAZOUR.

Dans le cadre de l'exécution de la **composante 4**, le projet di lige une évaluation trimestrielle (enquête Spot Check) sur un échantillon de 600 ménages qui a été planifiée dans les Moughataas de Barkéol - Guerou (Assaba) et Aioun (Hodh El Gharbi). Cette évaluation qui est basé sur l'opinion des bénéficiaires du paiement Tekavoul Choc et El Maouna, vise à mesurer la performance de la mise en œuvre de l'opération du paiement des bénéficiaires et du processus des réclamations.

## 2. METHODOLOGIE

La méthode d'échantillonnage utilisée pour cette enquête repose sur un sondage aléatoire à trois degrés. Au premier degré, trois (3) moughataas ont été sélectionnées au hasard à l'aide d'un échantillonnage aléatoire simple. Au deuxième degré, deux (02) communes (une rurale et une urbaine) ont été choisies selon la même approche que celle utilisée pour les moughataas. Au troisième degré, un échantillonnage aléatoire simple, a été mis en œuvre pour sélectionner un nombre fixe de ménages bénéficiaires au sein de chaque commune plus ou moins proportionnel au nombre des bénéficiaires.

### 3. RESULTATS DE L'ENQUETE

Les résultats que nous présentons dans cette rubrique ne sont valables que pour l'échantillon de 600 bénéficiaires pris d'une manière aléatoire des communes de : Barkéol, Boulahrath, Guerou, Kamour (Assaba) et Aioun, Doueirara (Hodh el Gharbi).

#### 3.1 Caractéristiques des répondants

**Tableau 1 : nombre répondant par Wilaya**

Valeur	Fréquence	Pourcentage
<b>Assaba</b>	<b>400</b>	<b>66,45</b>
<b>Hodh el Ghrabi</b>	<b>202</b>	<b>33,55</b>
<b>Total</b>	<b>602</b>	

**Tableau 2 : nombre répondant par Moughataa**

Valeur	Fréquence	Pourcentage
<b>Aioun</b>	202	<b>33,55</b>
<b>Barkéol</b>	200	<b>33,22</b>
<b>Guerou</b>	200	<b>33,22</b>
Total	602	

**Tableau 3 : nombre répondant par Commune**

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Aioun	124	20,60
Barkéol	126	20,93
Boulahrath	74	12,29
Douéirara	78	12,95
Guerou	119	19,77
Kamour	81	13,46
Total	602	

**Tableau 4 : Sexe du répondant**

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Féminin	506	84,05	84,05	85,05
	Masculin	96	15,95	15,95	100,0
	Total	602	100,0	100,0	

La très grande majorité des répondants est constitué de femmes. 84,05 sont de sexe féminin.

**Tableau 5 : Statut du répondant**

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Réципиendaire	568	94,35	94,35	94,35
	Suppléant	34	5,65	5,65	100,0
	Total	602	100,0	100,0	

Par rapport aux répondants, le statut prédominant est celui de réципиendaire avec 94,35% répondants contre 5,65% sont suppléants.

**Tableau 6 : Est-ce un ménage Tekavoul**

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	526	87,38	87,38	87,38
	Non	76	12,62	12,62	100,0
	Total	602	100,0	100,0	

La plus grande partie des enquêtés sont des bénéficiaires de Tekavoul régulier avec 87,38% contre 12,62%.

### 3.2 Activités de paiement

**Tableau 7 : Présence et raisons d'absence au paiement**

Avez-vous bénéficié de la dernière distribution du Cash Choc		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non	2	0,33	0,33	0,66
	Oui	600	99,67	99,67	100,0
	Total	602	100,0	100,0	
Raisons d'absence		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide		600	99,67	99,67	99,67
	Absent le jour de la distribution	2	0,33	0,33	100

Au niveau du paiement, la quasi-totalité des ménages ont reçu leur paiement choc soit 99,67% des bénéficiaires dans les 6 communes.

Il est à signaler que les deux bénéficiaires qui déclarent ne pas bénéficier de la dernière distribution du choc se trouvent à Aiuon (quartier Bagdad et Dakhla / Hodh el Gharbi) et par conséquent il s'agit de bénéficiaires El Maouna.

**Tableau 8 : Répartition du cash distribué par paquet**

Si oui, quel montant avez-vous reçu	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
		4	0,66	0,66
1 000 MRU – 1 900 MRU	14	98,5	98,5	99,16
2 000 MRU – 5 000 MRU	307	0,83	0,83	99,99
5 100 MRU – 10 000 MRU	23			
Total	601	100,0	100,0	

Concernant la répartition du cash distribué, il est important de signaler que les montants versés aux bénéficiaires au cours des paiements Tekavoul choc et EL Maouna varient d'un bénéficiaire à un autre selon le nombre des membres du ménage contrairement au paiement Tekavoul régulier qui est un montant fixe pour tous les ménages et il est plafonné en 2024 pour un montant de 3 600 MRU par ménage et par trimestre.

**Tableau 9 : Lieu du paiement**

Où avez-vous été payé ?	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Dans mon village	387	64,29	64,29	64,29
Dans ma commune	129	21,43	21,43	85,72
Dans ma Moughataa	84	13,95	13,95	99,67
Autres	2	0,33	0,33	100,00
Total	602	100,0	100,0	

Environ 64,29% des bénéficiaires enquêtés ont reçus leurs paiements au village et 55,38% sont payés en dehors des villages soit dans la commune ou dans la moughataa. Autre représente les 2 bénéficiaires non payés

**Tableau 10 : Statut des personnes ayant reçu le cash**

Qui a reçu le cash		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Autres personnes	6	1	1	1
	Réципиентаire	527	87,83	87,83	88,83
	Suppléant	67	11,17	11,17	100,00
	Total	600	100,0	100,0	

Quant au statut de la personne ayant perçu le transfert trimestriel, on relève que la majorité est constituée de réципиентаires (87,83%), suivi des suppléants(e) (11,17%).

**Tableau 11 : Déchargement des montants payés**

Qui vous a déchargé le montant	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Agent payeur	568	94,35	94,35	94,35
Autres	2	0,33	0,33	94,68
Chef de village	32	5,32	5,32	100,00
Total	597	100,0	100,0	

Lorsqu'on leur a demandé qui vous a déchargé les montants, 94,35% ont confirmé avoir été payé par l'agent payeur et 5,32% sont payés par le chef de village. La répartition des 32 bénéficiaires payés par le chef du village se présente comme suit : 23 bénéficiaires en Assaba (Tekavaoul Choc) et 09 bénéficiaires au Hodh el Gharbi (El Maouna).

**Tableau 12 : mode de paiement utilisé**

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
CNI	199	33,06	33,06	33,06
Carte Tekavoul	269	44,68	44,68	77,74
Carte El Maouna	132	21,93	21,93	99,67
Les bénéficiaires qui non reçu de paiement	2	0,33	0,33	100,00
Total	602	100,0	100,0	

Sur le mode de paiement choc, environ 44,68% des bénéficiaires sont payés sur la carte Tekavoul 33,06% à travers la carte d'identité nationale et 21,93 sur la carte EL Maouna.

**Tableau 13 : Information sur la date et lieu du paiement**

Avez-vous été bien informés sur lieu/date/heure de paiement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	466	77,67	77,67	77,67
Non	134	22,33	22,33	100,00
Total	600	100,0	100,0	

Globalement, la diffusion de l'information sur le processus de paiement en termes d'information sur la date, l'heure et le lieu a été large avec 77,67% déclarent qu'ils ont été bien informés.

**Tableau 14 : Temps d'attente**

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Moins d'1h ;	570	95,00	95,00	95,00
	Entre 1h et 2h	27	4,50	4,50	99,50
	Plus de 2h et autre	3	0,50	0,50	100,00
	Total	600	100,0	100,0	

La majorité des bénéficiaires rencontrés ont attendu moins d'une 1h de temps avec 95%, contre seulement 0,5% bénéficiaire qui ont attendu plus de 2 H de temps

**Tableau 15 : Satisfaction des bénéficiaires**

Le niveau de satisfaction global des bénéficiaires par rapport au paiement est très élevé. 98,67% sont très satisfaits et 1,16% sont moyennement satisfaits. Le pourcentage des gens non satisfaits est insignifiant et concerne souvent la distance du lieu de paiement ou le retard du paiement.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui, très satisfait	592	98,67	98,67	98,67
	Moyennement satisfait	7	1,16	1,16	99,83
	Non, pas satisfait	1	0,17	0,17	100,00
	Total	600	100,0	100,0	

**Tableau 16 : Distance**

Comment trouvez-vous la distance du lieu où vous devez vous rendre pour prendre l'argent ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Courte	527	87,83	87,83	87,83
	Longue	16	2,67	2,67	90,50
	Moyenne	57	9,50	9,50	100,00
	Total	600	100,0	100,0	
Payez-vous un cout de transport ?		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Non	555	92,50	92,50	92,50
	Oui	45	7,50	7,50	100,00
	Total	600	100,0	100,0	
Si oui combien		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valid					
	10-20 MRU	7	15,56	15,56	15,56
	20-50 MRU	18	40,00	40,00	55,56
	100 MRU et plus	20	44,44	44,44	100,00
	Total	45	100	100	

Le lieu de paiement est en général accessible et la distance par rapport au lieu de paiement est courte. 87,83 % habitent dans la même localité ou sont très proche du lieu. Parmi ses ménages bénéficiaires du paiement choc 7,5% ont dû payer un coût de transport qui varie entre 10 et 200 MRU dont 07 bénéficiaires au Hodh el Gharbi et 38 bénéficiaires en Assaba.

Tous les bénéficiaires interviewés ont déclaré avoir retirés leurs paiement choc sans payer de contrepartie sauf un seul bénéficiaire qui déclare avoir payé une contrepartie, ainsi que sept (07) autres ont fait une offrande à la mère de la famille d'accueil le jour de la distribution du paiement choc.

### 3.3 Utilisation du cash

**Tableau 17 : Achat avec le cash**

Le cash distribué vous a-t-il permis de faire des achats et/ou des activités que vous n'auriez pas pu faire en temps normal	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	14	2,33	2,33	2,33
Oui	586	97,67	97,67	100,00
Total	600	100,0	100,0	

La très grande majorité des personnes enquêtées estiment que le cash distribué a permis de faire des achats et/ou des activités qu'ils n'auraient pas pu faire en temps normal. Il n'y a que 2,33% qui dit le contraire (mais ce n'est pas une non satisfaction plutôt que le montant reçu ne permet pas de satisfaire plus de besoins.

**Tableau 18 : Décision d'utilisation du cash**

Qui a pris la décision concernant l'utilisation du cash dans le ménage	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Suppléant	27	4,50	4,50	4,50
Réциpiendaire	573	95,50	95,50	100,00
Total	600	100,0	100,0	

En ce qui concerne la prise de décision sur l'usage du montant perçu, on note que c'est principalement le réциpiendaire lui-même qui en décide 95,50%. Ensuite dans une moindre Intensité, le suppléant et autres membres du ménage 4,50%.

**Tableau 19 : Quels produits avez-vous acheté**

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Achat de plus de produits alimentaires essentiels (céréales, légumineuses, sucre, sel, huile)	529	88,31	2,16	88,31
Dépenses liées à la santé et à l'éducation (scolarisation)	33	5,50	96,5	93,81
Remboursement de dettes	17	2,84	0,49	96,65
Achat d'animaux pour l'élevage	7	1,17		97,82
Achat de vêtements	3	0,50	0,83	98,32
Epargne / Tontine	3	0,50	0,50	98,82
Achat de produits non alimentaires (bois, savons)	3	0,50	0,50	99,32

Achats d'Intrants agricoles et/ou autres biens productifs agricoles	2	0,34	0,34	99,66
Achat d'autres produits alimentaires (viande, fruit, légumes etc.)	1	0,17	0,17	99,83
Autres investissements dans des activités génératrices de revenu	1	0,17	0,17	100,00
Total	599	100,0	100,0	

Le tableau ci-dessus révèle que l'achat **des produits alimentaires essentiels (céréales, légumineuses, sucre, sel, huile)** constitue la première priorité à laquelle l'essentiel des ménages destinent le paiement choc reçu.

**Tableau 20 : Le principal lieu d'approvisionnement pour les produits alimentaires**

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Boutique de village	119	19,83	19,83	19,83
Boutique Emel	2	0,33	0,33	20,16
Chef-lieu commune	199	33,17	33,17	53,33
Chef-lieu Moughataa	253	42,17	42,17	95,50
Chef-lieu wilaya	24	4,00	4,00	99,50
Autres	3	0,50	0,50	100,00
Total	600	100,0	100,0	

Les principaux lieux d'approvisionnement des bénéficiaires sont respectivement le chef-lieu de la moughataa avec 42% suivi du chef-lieu de la commune avec 33% des bénéficiaires et en fin la boutique du village avec 19%.

### 3.4 Inflation des prix

**Tableau 21 : Augmentation des prix**

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Non	83	13,88	13,88	13,88
Oui	515	86,12	86,12	100,0
Total	598	100,0	100,0	

Une majorité des répondants (86,12%) ont affirmé qu'il y a eu inflation au niveau des points d'achats de leurs produits de consommation. Les produits les plus mentionnés ayant connu une hausse de prix sont le Riz, l'huile et le sucre.

### 3.5 Réclamations

Tableau 22 : Gestion des réclamations

Connaissez-vous le système de plaintes du programme ?	
Oui	31,06
Non	68,94
Canaux connus	
Numéro vert	28,07
Demande directe (animateur)	3,17
Connaissance du N° 80 00 19 60 gratuit de Tekavoul	
Oui	33,89
Non	66,11
Avez-vous faits des réclamations ?	
Oui	1,99
Non	31,89
Type de réclamations exprimé par les enquêtés	
Demande d'information	1,79
Correction des données	0,33
Avez-vous reçus des feed back ?	
Oui	1,83
Non	0,17

Le résultat de cette enquête montre que seul 31,06% des bénéficiaires du paiement choc connaissent le système de réclamation en plus de 34% des bénéficiaires enquêtés qui connaissent le N° 80 00 19 60 gratuit de Tekavoul.

### 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette évaluation spot check paiement choc réalisée dans les moughataas de Barkéol, Guerou en Assaba et Aioun au Hodh el Gharbi, on retiendra que l'ensemble des activités du programme se sont très bien déroulées dans les communes enquêtées. Cependant, quelques améliorations doivent toujours être apportées pour consolider les acquis et renforcer la qualité des services. Ainsi nous formulons les suggestions et recommandations suivantes :

- Sensibilisation des opérateurs de paiement à ne plus remettre le paiement d'un bénéficiaire absent à une autre personne tierce.
- Donner le temps qu'il faut aux bénéficiaires pour bien s'assurer de l'exactitude du montant du cash qui leurs a été alloué.
- Renforcer la communication autours du N° vert, son existence sur la carte du bénéficiaire, les horaires de réception des réclamations (heures de travail)s ainsi que son aspect gratuit.